

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 14 juin 2018 à 18 heures 30-

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, Adjoint Mesdames et Messieurs LECOINTRE Philippe, BRUNÉVAL Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. COPPENS Jean-Marc (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme BARCQ Béatrice (pouvoir à Mme GROUT-LIMARE), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à Mme GABEL), Mme LE PAIH Martine (pouvoir à Mme TORRES), Mme MORTELECQUE Justine, conseillers municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 04 juin 2018, ont été approuvés.

Délibération n° 2018-06-14/38 : Installation et entretien de panneaux « Pêche à pied de Loisir » - Demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la charte proposée par le Conservatoire du Littoral, et de solliciter auprès des différents partenaires financiers les subventions prévues pour l'installation des panneaux « Pêche à pied de Loisirs »

Délibération n° 2018-06-14/39 : Annulation de la délibération n° 2017-12-19/77 du 19 décembre 2017 – Approbation du Plan Local d'Urbanisme modifié suite au recours gracieux du Sous-Préfet

Le conseil municipal, à l'unanimité, annule la délibération n° 2017-12-19/77 du 19/12/2017 et approuve le dossier du Plan Local d'Urbanisme modifié suite au recours gracieux du Sous-Préfet.

Délibération n° 2018-06-14/40 : Associations – Fête de la Musique 2018 – Subvention à l'association « Du Son à la Maison »

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 230 € à l'association « Du Son à la Maison » pour l'organisation des concerts de la Fête de la Musique 2018.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 19 heures 35.

La Maire,

Dominique CHAUVEL